Assistance auprès des communes concernant le répertoire électoral unique

COMMUNES

PRÉFECTURES
Analyse de la demande

Questions réglementaires — réponse directe de la préfecture

Si besoin d'aide : interrogation du BEP (Bureau des Elections Politiques)

Questions récurrentes — réponse directe de la préfecture

Guide des questions récurrentes

Gestion de compte valideur — directement par la préfecture

Autres questions — réponse directe de la préfecture

Si besoin d'aide : demande de la préfecture à l'Insee, puis retour de la préfecture à la commune

Cas de contestations :

- condamnation
- état civil
- identification
- absence de mouvement d'office
- inscription par erreur

Renvoi de la commune vers les formulaires d'assistance

élire